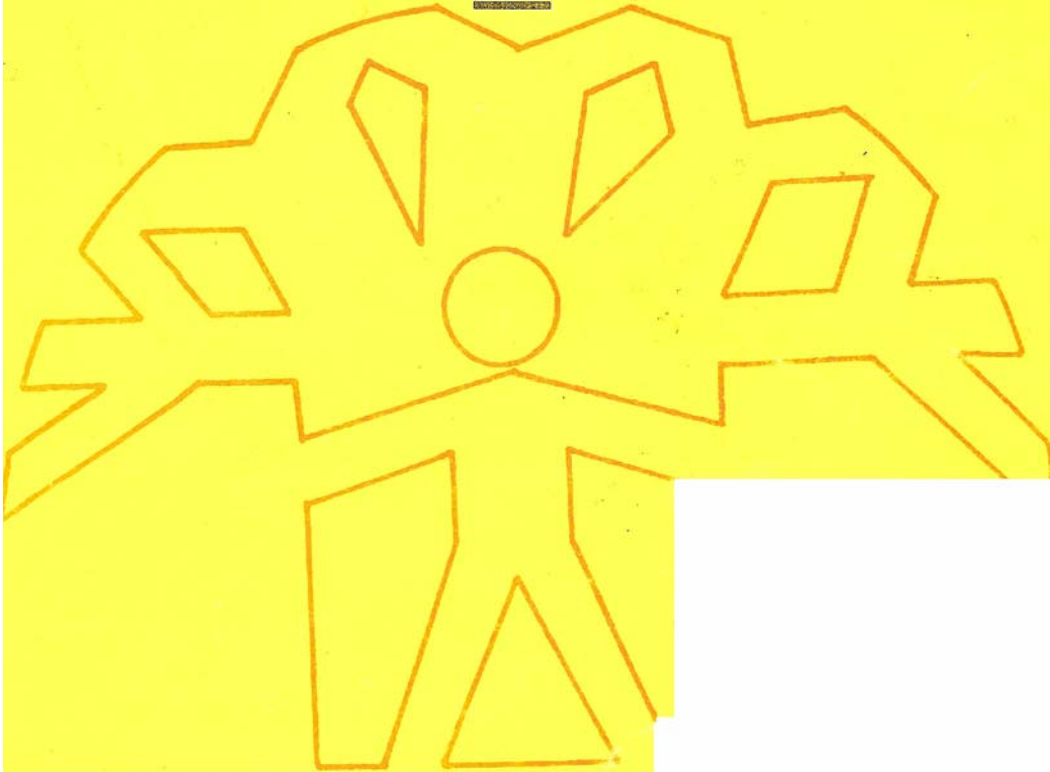


MINISTRE DE L' ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

Direction de la Prévision et de la Statistique



RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 1988

RAPPORT NATIONAL

(RESULTATS DEFINITIFS)

JUIN 1993

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE · UN BUT · UNE FOI

MINISTERE DE L' ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

Direction de La Prévision et de la Statistique

**RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 1988**

RAPPORT NATIONAL

(RESULTATS DEFINITIFS)

JUIN 1993

AVANT-PROPOS

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988, le second à avoir été réalisé au Sénégal, est une opération démographique de longue haleine. Sa préparation a duré deux ans et demi et son exécution, prévue en 1986, a été retardée jusqu'en 1988 en raison de difficultés rencontrées dans la mobilisation du financement. Le dénombrement qui en constitue une phase déterminante s'est déroulé du 20 mai au 3 juin 1988. Depuis cette date, une série de résultats ont pu faire l'objet de publications. Parmi celles-ci on peut citer :

- Les résultats préliminaires obtenus à partir du dépouillement manuel qui ont été publiés en septembre 1988. Ces résultats ne concernent que les effectifs globaux. Ils ont fourni la population totale par sexe ainsi que le nombre de concessions et de ménages pour chaque division administrative (ensemble du pays, région, département, arrondissement, commune et communauté rurale).

- Les résultats provisoires issus de l'exploitation de l'échantillon au 10^{ème} qui ont été disponibles en juillet 1989. Ils fournissent des détails sur les caractéristiques de la population ainsi que des indices démographiques calculés non pas à partir des données exhaustives mais à partir d'un échantillon constitué seulement du 10^{ème} de l'effectif total. Le choix d'une telle procédure est justifié par la volonté de mettre à la disposition des utilisateurs des résultats relativement fiables dans un délai assez court. La publication qui en est issue s'est limitée au niveau départemental.

- Un rapport résumé donnant les principaux résultats du recensement au niveau national avec des commentaires sommaires, qui a été diffusé à partir de décembre 1989.

- Les répertoires des localités qui ont été publiés en 10 volumes (un volume par région) en 1990 et 1991. Ils donnent pour chaque village et hameau (milieu rural) ou quartier (milieu urbain), la population par sexe ainsi que le nombre de concessions et de ménages.

- Une série de rapports d'analyse des résultats définitifs du recensement par région qui ont fait l'objet de Comités Régionaux de Développement (CRD) ou de CRD spéciaux.

Le présent document entre dans le cadre de l'analyse des résultats définitifs du Recensement et concerne l'ensemble du pays. Il sera suivi de rapports d'analyse portant sur un certain nombre de thèmes spécifiques tels que la fécondité et la migration.

Signalons, enfin, que très prochainement, un dépliant ainsi qu'une affiche murale fournissant les principaux indicateurs démographiques du Sénégal pourront être disponibles. La conception, l'exécution, l'exploitation et l'analyse des données ont été entièrement réalisées par des cadres sénégalais de la Direction de la Prévision et de la Statistique du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Cependant, ce travail de grande envergure n'aurait pu être réalisé sans la collaboration des autres services techniques centraux et régionaux. Par ailleurs, les responsables du recensement ont bénéficié de l'assistance ponctuelle d'experts du Bureau of Census des USA, de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), l'Institut National d'Etudes Démographiques de Paris (INED) et de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Nos remerciements vont aux populations qui se sont prêtées aux questions des agents recenseurs et à tous ceux qui ont contribué à cette oeuvre, en particulier l'ensemble des bailleurs de fonds (USAID, PNUD, FNUAP, Banque Mondiale, ACDI) pour leur contribution au financement du projet.

Awa Thiongane

II - ALPHABÉTISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET ACTIVITÉ

2.1 - Alphabétisation

L'alphabétisation est définie dans le recensement comme le fait pour une personne âgée de 6 ans et plus de savoir lire et écrire dans une langue quelconque. L'âge de 6 ans est assez bas car à cet âge beaucoup d'enfants n'ont pas encore commencé à fréquenter l'école. Les résultats présentés ici portent sur les personnes âgées de 6 ans et plus (Tableau 2.1). A cet âge, il est supposé que l'élève a acquis la maîtrise de la lecture et de l'écriture. Il a été également donné dans le même tableau, les résultats relatifs aux personnes de 15 ans et plus.

L'analphabétisme touche davantage les femmes que les hommes (82,1 % contre 63,1 Cfa). Le pourcentage des individus sachant lire et écrire le français est de 21,7% (28,6% pour les hommes contre 15,6% pour les femmes). Ceux qui parlent et écrivent l'arabe représentent 3,7%. Le pourcentage de ceux qui sont alphabétisés dans les langues nationales (Wolof, Serer, Poular, Mandingue, Diola et Soninké) est négligeable: 0,2%. Cela montre les efforts à faire pour une alphabétisation à grande échelle en langues nationales.

Les personnes alphabétisées dans une langue autre que le français, l'arabe et les langues nationales représentent 1,2%. Ce pourcentage regrouperait en majorité ceux qui utilisent le « wolofal » (terme utilisé pour désigner l'utilisation de l'alphabet arabe pour transcrire les langues nationales).

Tableau 2.1

Répartition de la population sénégalaise de 6 ans et plus selon l'âge, la langue d'alphabétisation et le sexe.

Age	Aucun	Français	Arabe	Langue nationale	Autres	Total
MASCULIN						
6 - 9	60,5	30,3	7,1	0,2	2,0	100,0
10 - 14	41,0	49,3	8,1	0,2	1,4	100,0
15-19	48,4	41,9	8,0	0,3	1,4	100,0
20 - 24	54,1	36,6	7,5	0,3	1,5	100,0
25 - 29	60,3	31,8	6,1	0,3	1,4	100,0
30 - 34	58,3	34,6	5,4	0,3	1,4	100,0
35 - 39	65,3	27,5	5,5	0,3	1,4	100,0
40 - 44	70,2	22,3	5,7	0,3	1,6	100,0
45 - 49	<i>n,a</i>	15,6	5,7	0,2	1,5	100,0
50 - 54	71,6	14,4	6,1	0,3	1,6	100,0
55 - 59	80,7	11,6	5,9	0,2	1,7	100,0
60 et +	83,3	8,4	6,2	0,2	1,8	100,0
Total 15 +	63,1	28,6	6,5	0,3	1,5	100,0
Total 10 +	58,8	32,6	6,8	0,3	1,5	100,0
Total 6 +	59,1	32,2	6,9	0,2	1,6	100,0
FEMININ						
6 - 9	72,0	22,6	3,6	0,1	1,6	100,0
10-14	59,5	35,5	3,8	0,2	1,0	100,0
15 - 19	70,1	26,3	2,5	0,2	0,9	100,0
20 - 24	74,3	22,9	1,7	0,2	0,9	100,0
25 - 29	79,7	18,2	1,0	0,2	0,9	100,0
30 - 34	78,9	19,3	0,8	0,2	0,8	100,0
35 - 39	86,9	11,5	0,7	0,1	0,8	100,0
40 - 44	91,5	6,8	0,7	0,1	0,9	100,0
45 - 49	95,4	3,1	0,5	0,1	0,9	100,0
50 - 54	95,8	2,6	0,4	0,1	1,0	100,0
55 - 59	96,9	1,5	0,4	0,1	1,0	100,0
60 et +	97,1	1,2	0,4	0,1	1,1	100,0
Total 15 +	82,1	15,6	1,2	0,2	0,9	100,0
Total 10 +	78,1	19,2	1,7	0,2	0,9	100,0
Total 6 +	77,1	19,7	2,0	0,2	1,1	100,0

Tableau 2.1 (Suite)

Age	Aucun	Français	Arabe	Langue nationale	Autres	Total
ENSEMBLE						
6 - 9	66,4	26,4	5,3	0,2	1,8	100,0
10 - 14	50,2	42,4	5,9	0,2	1,2	100,0
15 - 19	59,9	33,6	5,1	0,2	1,2	100,0
20 - 24	65,0	29,3	4,4	0,2	1,2	100,0
25 - 29	71,1	24,3	3,3	0,2	1,1	100,0
30 - 34	69,1	26,6	3,0	0,2	1,1	100,0
35 - 39	76,9	18,9	2,9	0,2	1,1	100,0
40 - 44	81,4	14,2	3,1	0,2	1,2	100,0
45 - 49	86,6	9,1	3,0	0,2	1,2	100,0
50 - 54	86,6	8,6	3,3	0,2	1,3	100,0
55 - 59	88,9	6,5	3,1	0,2	1,3	100,0
60 et +	89,9	5,0	3,5	0,2	1,5	100,0
Total 15 +	73,1	21,7	3,7	0,2	1,2	100,0
Total 10 +	68,9	25,6	4,1	0,2	1,2	100,0
Total 6 +	68,5	25,7	4,3	0,2	1,3	100,0

2.2 - Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction intéresse aussi bien ceux qui sont en cours de scolarisation que ceux qui sont sortis du système scolaire. Le tableau 2.2 qui donne la répartition selon le niveau d'instruction par groupe d'âge reflète l'évolution de l'instruction dans le temps.

Les données révèlent un progrès significatif de "instruction. La proportion de personnes n'ayant jamais été à l'école augmente régulièrement d'un groupe d'âge à un autre pendant que baisse celle des personnes instruites. La proportion de non instruits chez les hommes: passe de 88% chez les personnes de plus de 60 ans (qui devraient avoir terminé le cycle primaire avant 1940) à 77,4% chez 40-49 ans (primaire dans les années 50-60) et 59,9% chez les 20 à 29 ans (primaire dans les années 70-80). Dans tous les cycles, des progrès très significatifs ont été enregistrés aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Cependant, les femmes restent à tous les âges plus défavorisées. Chez les personnes de 30-39 ans par exemple, il y a 64,7% de non instruits pour les hommes contre 82,8% pour les femmes.

Tableau 2.2 : Répartition de la population résidente de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction, l'âge actuel et le sexe.

Age	Aucun	Primaire	Sec. 1 ^{er}	Sec. 2 ^o cyc.	Sup.	Autres	Total
MASCULIN							
6 - 9	56,7	39,8	0,0	0,0	0,0	3,6	100,0
10 - 19	46,1	36,8	11,0	1,7	0,0	4,3	100,0
20 - 29	59,9	16,9	9,5	6,8	2,9	4,1	100,0
30 - 39	64,7	13,0	8,8	5,1	4,6	3,7	100,0
40 - 49	77,4	8,9	4,5	2,8	2,6	3,7	100,0
50 - 59	83,4	8,1	2,4	1,2	1,3	3,7	100,0
60 et +	88,0	6,2	1,4	0,6	0,5	3,5	100,0
Total 10 +	61,7	20,9	5,2	3,4	1,5	4,0	100,0
Total 6 +	60,5	24,1	6,5	2,8	1,5	3,9	100,0
FÉMININ							
6 - 9	68,3	29,6	0,0	0,0	0,0	2,2	100,0
10 - 19	64,3	26,5	6,4	0,8	0,0	1,9	100,0
20 - 29	76,8	12,6	5,6	2,8	0,8	1,3	100,0
30 - 39	82,8	9,0	4,7	1,7	0,9	1,0	100,0
40 - 49	93,7	3,1	1,3	0,6	0,3	0,9	100,0
50 - 59	96,9	1,5	0,4	0,2	0,1	0,9	100,0
60 et +	97,6	1,1	0,2	0,1	0,0	0,9	100,0
Total 10 +	78,1	14,2	4,6	1,4	0,4	1,4	100,0
Total 6 +	76,5	16,7	3,5	1,1	0,3	1,5	100,0
ENSEMBLE							
6 - 9	62,6	34,6	0,0	0,0	0,0	2,9	100,0
10 - 19	55,5	31,5	8,6	1,3	0,0	3,1	100,0
20 - 29	69,1	14,6	7,4	4,6	1,7	2,6	100,0
30 - 39	74,3	10,9	6,6	3,3	2,7	2,3	100,0
40 - 49	86,0	5,9	2,9	1,7	1,4	2,3	100,0
50 - 59	90,1	4,8	1,4	0,7	0,7	2,3	100,0
60 et +	92,6	3,7	0,8	0,3	0,3	2,2	100,0
Total 10 +	70,2	17,4	6,3	2,3	1,1	2,6	100,0
Total 6 +	69,0	20,3	5,2	2,0	0,9	2,7	100,0

Sec 1^{er} - Secondaire 1^{er} cycle (Cycle Moyen actuel)

Sec 2^o cyc. - Secondaire 2^{ème} cycle (Cycle Secondaire actuel)

2.3 - Activités économiques

L'analyse de l'activité économique s'avère complexe. Il est difficile, en effet de définir ce qu'est une activité économique dans un contexte comme celui du Sénégal où les enfants exercent des activités à caractère productif dans les campagnes et même dans les villes et où les femmes, en dehors du foyer, interviennent souvent dans la production de biens et services, surtout dans le secteur informel. Pour amoindrir les biais, le RGPH s'est intéressé aux personnes de 6 ans et plus et pour une durée minimum d'activité de 3 mois consécutifs.

Dans le RGPH de 1988, la question sur l'occupation portait sur "activité qui a occupé les personnes de 6 ans et plus la plupart du temps au cours des 12 derniers mois (au cours de l'année d'avant). Toute personne ayant exercé une activité rémunératrice de façon continue pendant au moins 3 mois, était considérée comme occupée. Le chômeur est défini comme une personne qui est à la recherche d'un emploi. Les élèves et les étudiants conservent leur statut s'ils n'ont exercé aucune activité rémunératrice de façon continue au moins pendant 3 mois au cours des 12 derniers mois. Les femmes qui n'exercent aucune activité autre que les tâches domestiques sont définies comme, femmes au foyer. Les retraités sont les personnes qui sont parties à la retraite et n'ont exercé aucune activité au cours de la période de référence telle que définie plus haut.

Une telle catégorisation pourrait biaiser les résultats en sous-estimant notamment l'activité des femmes. Par contre les activités de courte durée (agricoles, saisonnières, ...) devraient être correctement saisies en raison de la durée de référence retenue (3 mois). Une autre limite de cette approche est que l'activité est référencée par rapport au temps (3 mois consécutifs), ce qui ne correspond pas toujours à l'activité la plus rémunératrice. En fait, l'objet de cette question n'était pas l'étude des sources de revenus. Son objet était une mesure du volume de la population qui dans la période de référence a exercé une activité ou non afin d'avoir une estimation satisfaisante du degré de participation de la population à la production des biens et services.

L'analyse porte sur le volume de la population active, les taux d'activité et de Chômage et la situation dans la profession.

2.3.1 - Population active

Pour l'analyse il a été retenu comme active toute personne de 10 ans et plus occupée ou en chômage. Le tableau 2.3 donne le volume de la population active selon le sexe. Le pays compte 2231085 actifs dont 182033 chômeurs soit huit chômeurs pour 100 actifs. L'essentiel de la population active est composé d'hommes (1680058 soit 75,3%). Le volume global des chômeurs est plus important chez les hommes (169336) que chez les femmes (42697) ; en terme relatif les pourcentages sont presque équivalents (7,8% des actifs chez les femmes et 8,3% chez les hommes).

Tableau 2.3 • **Effectifs de la population active sénégalaise résidente de 10 ans et plus selon le sexe.**

SEXE	EFFECTIF	%
MASCULIN		
Occupés	1540722.	91,7
Chômeurs	139366	8,3
Actifs	1680058	100,0
FÉMININ		
Occupés	508330	92,2
Chômeurs	42697	7,8
Actifs	551027	100,0
ENSEMBLE		
Occu pés	2049052	91,8
Chômeurs	182033	8,2
Actifs	2231085	100,0

2.3.2 - Tau% d'activité par sexe et par région

Le taux brut d'activité est défini par le rapport des actifs à la population totale. Le taux spécifique d'activité est défini par le rapport entre les actifs à la population en âge d'activité. Les taux spécifiques d'activité selon la région de résidence sont présentés dans le tableau 2.4.

Le taux brut d'activité (TBA) au niveau national s'élève à 30,2 % pour les 2 sexes réunis. Il est plus de trois fois plus important chez les hommes que chez les femmes (46,9% contre 14,6%). Cet écart ne serait pas conforme à la réalité mais serait plutôt dû à un mauvais classement. En effet, certaines femmes, malgré leur participation à l'activité économique en plus de leurs tâches domestiques, ont été classées comme femmes au foyer, donc inactives.

Le taux spécifique d'activité (TSA) ou encore taux épuré d'activité (TEA) qui exclut de la population de référence les enfants de moins de 10 ans à l'opposé du taux brut d'activité pour lequel ils sont inclus est de 47,1 % pour les deux sexes. Le taux spécifique d'activité pour les hommes est de 74,1% contre 22,4% pour le taux féminin.

3 L'activité économique des personnes de moins de 10 est en général marginale en particulier dans les villes. Par ailleurs, ce groupe n'est pas légalement inclus dans la population en âge d'exercer une activité. Pour ces raisons, ce groupe a été exclu de l'analyse.

Les différences interrégionales sont assez marquées. On distingue 3 groupes de régions. Un premier groupe dont le taux spécifique d'activité est supérieur à 50%. Il comprend les régions de Kolda, Fatick, Tambacounda et Kaolack. Ce sont des régions à prédominance agricole, faiblement urbanisées et où le taux de scolarisation n'est pas très élevé. Un deuxième groupe pour lequel le niveau de participation à l'activité économique tourne autour de 45% ; il est composé des régions de Ziguinchor, Diourbel, Thiès et Louga. Ce sont des régions moyennement agricoles, un peu plus urbanisées, avec des activités plus diversifiées. Dakar qui fait partie de ce groupe est un cas particulier, car beaucoup plus urbanisée, industrialisée et scolarisée que les autres. Le dernier groupe se réduit à la région de St-Louis où le taux d'activité surtout féminin paraît sous-estimé même s'il se trouve qu'elle ne bénéficie pas particulièrement d'une bonne pluviométrie.

Tableau '2.4 Taux spécifique d'activité (en pour-cent) par sexe et par région.

REGION	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE
Dakar	64,9	19,7	42,0
Ziguinchor	60,4	31,8	45,8
Diourbel	74,6	17,0	43,5
St-Louis	62,9	6,9	32,4
Tambacounda	83,5	26,6	54,0
Kaolack	79,7	26,8	52,2
Thiès	73,3	20,8	45,8
Louga	75,2	15,9	45,5
Fatick	74,0	33,0	52,8
Kolda	80,0	32,0	57,0
Ensemble	74,1	22,4	47,1

"TSA : Taux spécifique d'activité calculé sur la population de 10 ans et +

2.3.3 - Taux de chômage

Le tableau 2.5 indique les taux de chômage par sexe et par région. Le taux de chômage au niveau national est d'environ 9%. Mais, il faut signaler que le niveau du chômage n'est pas toujours bien appréhendé en raison des problèmes de définitions entre autres. Le taux de chômage varie à peine d'un sexe à l'autre (9,0% pour les hommes contre 8,4 % pour les femmes). On a constaté au niveau de l'analyse des résultats des régions que le chômage est un phénomène essentiellement urbain. Ceci se confirme au niveau de la comparaison des résultats par région. En effet, les régions dont les taux d'urbanisation sont les plus importants sont en général celles où les taux de chômage sont les plus élevés. Il apparaît ainsi que Dakar (la région la plus urbanisée) a un pourcentage de chômeurs plus élevé que les régions de Ziguinchor, Thiès et St-Louis. Pour cette dernière, le taux parmi les femmes ne refléterait pas une situation réelle mais serait due à la qualité défectueuse des données. Il pourrait en être de même de la région de Diourbel.

Le sous-emploi n'a pas été étudié, mais des études ont montré qu'il touche une bonne partie de la population rurale pendant la saison sèche, ce qui provoque des migrations temporaires vers Dakar en particulier.

Tableau 2.5 Taux de chômage en % par sexe et par région.

REGION	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE
Dakar	24,3	23,5	24,1
Ziguinchor	8,6	5,2	7,4
Diourbel	6,8	13,1	8,1
St-Louis	4,1	19,6	12,1
Tambacounda	3,4	3,8	3,5
Kaolack	3,8	3,9	3,8
Thiès	6,7	6,2	6,6
Louga	5,3	8,1	5,9
Fatick	3,7	4,3	3,9
Kolda	5,0	6,8	5,5
Ensemble	9,0	8,4	8,9

2.3.4 - Situation dans la profession

La situation dans la profession concerne les personnes actives (occupés et chômeurs ayant déjà travaillé). Il est recommandé de se référer au manuel d'instructions de l'agent recenseur pour plus de détails 4.

Le tableau 2.6 donne la répartition des actifs selon la situation dans la profession et la région. Au plan national, la moitié des actifs sont des indépendants (50,5%) ou des aides familiaux. L'importance de ce pourcentage découle indubitablement de l'effectif des agriculteurs qui constituent l'essentiel de la population active. Les indépendants sont également nombreux dans le secteur informel notamment des villes où ils constituent une forte proportion de la main-d'oeuvre. Les employeurs sont peu nombreux (0,8%). Le pourcentage des salariés est assez appréciable (14,2%).

Au niveau des régions, les résultats corroborent ceux portant sur le niveau de la participation à l'activité économique. Les régions où l'activité agricole est prépondérante ont les pourcentages les plus élevés d'indépendants et d'aides familiaux. Ce sont les régions de Kaolack, Fatick, Kolda, Tambacounda, Louga et Diourbel. Les régions les plus urbanisées et industrialisées ont des pourcentages plus importants de salariés. Il s'agit des régions de

4 Direction de la Statistique, Manuel d'instruction de l'agent recenseur p. 27, 1988.

Ziguinchor, St-Louis, Thiès et Dakar qui est un cas particulier (42,2% de salariés). Le pourcentage le plus élevé d'apprentis est relatif à cette région en raison des nombreux ateliers, garages et autres unités de production. Dakar est suivie des régions de Ziguinchor, Thiès et St-Louis.

Tableau 2.6 Répartition de la population résidente sénégalaise de 6 ans et plus selon la situation dans la profession et la région.

REGION	SITUATION DE LA FAMILLE						TOTAL
	EMP.	SAL.	IND.	A.F.	APP.	AU.	
Dakar	1,0	42,2	29,8	2,8	15,1	9,0	100,0
Ziguinchor	0,7	16,8	58,9	13,8	7,3	2,6	100,0
Diourbel	0,9	5,1	58,1	30,0	4,1	1,9	100,0
St-Louis	0,9	13,3	54,6	22,7	4,6	3,9	100,0
Tambacounda	0,5	4,7	43,7	47,2	2,0	2,0	100,0
Kaolack	1,4	6,5	60,7	26,0	3,7	1,8	100,0
Thiès	1,0	11,8	49,4	28,5	6,9	2,5	100,0
Louga	0,8	4,7	52,5	38,1	2,4	1,5	100,0
Fatick	0,5	5,5	56,9	34,1	1,9	1,1	100,0
Kolda	0,3	2,5	61,7	32,6	1,5	1,4	100,0
Ensemble	0,8	14,2	50,5	25,0	6,0	3,5	100,0

N.B. : EMP. = Employé

SAL. = Salarié

IND. = Indépendant

A.F.

APP

AU.

Alde familial

Apprenti

Autres

Ziguinchor, St-Louis, Thiès et Dakar qui est un cas particulier (42,2% de salariés). Le pourcentage le plus élevé d'apprentis est relatif à cette région en raison des nombreux ateliers, garages et autres unités de production. Dakar est suivie des régions de Ziguinchor, Thiès et St-Louis.

Tableau 2.6 Répartition de la population résidente sénégalaise de 6 ans et plus selon la situation dans la profession et la région.

REGION	SITUATION DE LA FAMILLE						TOTAL
	EMP.	SAL.	IND.	A.F.	APP.	AU.	
Dakar	1,0	42,2	29,8	2,8	15,1	9,0	100,0
Ziguinchor	0,7	16,8	58,9	13,8	7,3	2,6	100,0
Diourbel	0,9	5,1	58,1	30,0	4,1	1,9	100,0
St-Louis	0,9	13,3	54,6	22,7	4,6	3,9	100,0
Tambacounda	0,5	4,7	43,7	47,2	2,0	2,0	100,0
Kaolack	1,4	6,5	60,7	26,0	3,7	1,8	100,0
Thiès	1,0	11,8	49,4	28,5	6,9	2,5	100,0
Louga	0,8	4,7	52,5	38,1	2,4	1,5	100,0
Fatick	0,5	5,5	56,9	34,1	1,9	1,1	100,0
Kolda	0,3	2,5	61,7	32,6	1,5	1,4	100,0
Ensemble	0,8	14,2	50,5	25,0	6,0	3,5	100,0

N.B. : EMP. a Employeur
 SAL. a Salarié
 IND. a Indépendant

A.P. Alde familial
 APP Apprenti
 . AU. Autres